

# LES SITES TYRION-CAPITAL.INFO - TYRIONCAPITAL.COM - TYRIONCAPITAL.LIVE

**Categories:** [Epargne](#), [Placements atypiques](#), [Produits classiques : Danger !](#)

**Tag:** [Enquête](#)



Les sites proposent comme une multitude d'autres des opérations de trading. Ils ne sont évidemment pas sur la liste blanche de l'AMF. Il ne peut donc, en théorie, proposer le moindre produit aux épargnantes français. Nos recherches ont permis d'établir qu'il s'agit de sites frauduleux. Ce secteur d'activité du supermarché de l'arnaque a connu un développement considérable !

## Les sites internet

### Le site [tyrioncapital.live](#)

### Le site [tyrioncapital.com](#)

Il a été créé le 14/12/2024. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/tyrioncapital.com>

### Le site [tyrion-capital.info](#)

Il a été créé le 26/12/2024. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/tyrion-capital.info>

## Nos recherches

Le site n'a pas l'agrément délivré par l'AMF. Ce simple fait doit vous faire fuir. Malgré cette opacité, nous avons pu collecter des informations restituées ci-dessous. Nous avons regroupé les informations par catégories.

### Le téléphone

Le site utilise :

Le numéro 31 622 89 03 44  
Le numéro 44 73 93 13 81 73

### Les faux noms

Le site utilise :

- M. David MARVIN
- Mme Marie VICTORIA
- Mme Anne Marie ANDERSON
- Mme Elodie HAMRI

### Les produits

Il est proposé d'effectuer du trading avec un robot.

### Les règlements

Les sites utilisent :

Un compte français ayant l'IBAN FR76 1450 6000 4372 8470 8687 584  
Un compte français ayant l'IBAN FR76 1871 5002 0004 1350 7715 9  
Un compte français ayant l'IBAN FR76 4061 8804 6600 0407 3242 987

### Les informations juridiques

Le site tyrioncapital.com est inscrit sur la liste noire des autorités de contrôle du Quebec

[https://lautorite.qc.ca/grand-public/recherche?tx\\_solr%5Bq%5D=tyrioncapital.com](https://lautorite.qc.ca/grand-public/recherche?tx_solr%5Bq%5D=tyrioncapital.com)

Le site tyrioncapital.live est inscrit sur la liste noire de l'AMF depuis le 11/12/2025

<https://www.amf-france.org/fr/espace-epargnants/proteger-son-epargne/listes-noires-et-mises->

en-garde

## Conclusion

### **Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?**

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/>

Vous pouvez devenir des consommateurs actifs ! L'article publié ci-dessous peut vous permettre de récupérer un peu des fonds perdus mais vous pourrez aussi, si cela vous plaît, jouer avec les escrocs ! Le must ? Ils ne peuvent pas savoir la situation !

<https://adcfrance.fr/epargne/arnaqueurs-franco-israéliens-bulgares-les-actions-des-consommateurs/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle ainsi qu'une participation de 50 € aux frais de l'action soit un total de 100 €. Vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

### **Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :**

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

<https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/>

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

## **ATTENTION !**

**Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, préciser les documents personnels que vous avez pu donner aux escrocs.**

**Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.**

**Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à**

<https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

*Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.*

*Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.*

